Projet éducatif

Familles rurales
Vivre mieux !
Ille et Vilaine

• *Familles Rurales, un Mouvement au service des familles*

Depuis plus de soixante-dix ans, Familles Rurales participe au développement du milieu rural et accompagne des dizaines de milliers de familles dans leur vie quotidienne. Aujourd'hui, dans près de dix mille communes, partout en France, des familles, des plus jeunes aux plus âgées, s'engagent, réfléchissent et créent ensemble des services, animations et activités de proximité qui concourent à l'épanouissement de toutes les générations dans leur milieu de vie.
Ces activités, mises en œuvre par les familles, s'attachent à faire vivre les valeurs du Mouvement au travers de l'action locale, communale ou intercommunale.
Mouvement reconnu d'Utilité Publique, Familles Rurales s'implique dans les débats parlementaires et exprime, à tous les échelons, les propositions qui lui semblent les plus favorables à l'épanouissement des familles vivant en milieu rural ou dans des communes à proximité des villes.

La fédération, au travers de ses secteurs petite enfance, enfance, jeunesse et loisirs, se donne comme finalité l'épanouissement des personnes et des familles, leur bien-être et le développement de leur milieu de vie. Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture, d'accueil à tous, et de respect des différences, notamment en intégrant toutes les générations. Son projet se fonde sur les valeurs de participation, de solidarité et de responsabilité.

Le Mouvement Familles Rurales ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle. Pour Familles Rurales, exprimer ses idées et respecter celles des autres constituent un acte essentiel de citoyenneté. Par la recherche permanente de l'écoute et du dialogue se construira une société plus solidaire qui développe la capacité à vivre ensemble et éduque à la non-violence et au respect.
Familles Rurales est partenaire des collectivités locales, de l'Etat, des institutions et des instances européennes

• *Les loisirs à Familles Rurales*

Familles Rurales a fait sien l'article 31 des Droits de l'enfant : *« Reconnaitre à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique. »*

Pour Familles Rurales en effet, les loisirs contribuent à l'épanouissement de tous en favorisant la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. Les loisirs, complémentaires de l'action éducative de la famille et de l'école, favorisent la prise d'initiatives, l'expérimentation, l'autonomie et la prise de responsabilités en rendant les enfants et les jeunes acteurs de leur vie.

• *La fédération départementale d'Ille-et-Vilaine*

Les accueils collectifs de mineurs organisés par la fédération Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine constituent des entités éducatives qui fonctionnent toute l'année, en complémentarité des différentes offres éducatives existant sur le territoire de la commune. Ils sont encadrés par au moins un permanent de la fédération, favorisant ainsi la construction des liens nécessaires entre les différents adultes qui se succèdent dans l'éducation de l'enfant ou du jeune : parents, animateurs, enseignants, éducateurs sportifs,… Cette continuité éducative constitue un des éléments de référence dans la conduite des actions. Elle garantit l'évolution et la qualité des projets sur la commune au bénéfice des enfants et des jeunes accueillis. Le projet éducatif se décline en projets pédagogiques à l'occasion des vacances scolaires, des mercredis, des temps d'activités périscolaires, des mini-camps et sur tous les évènements organisés à l'échelon départemental.

Le projet éducatif s'adresse aux familles afin de leur faire connaître les objectifs de notre fédération mais également aux équipes afin de leur expliquer le cadre dans lequel elles interviendront.

- Nos objectifs sont de :
  - Favoriser l'épanouissement de l'enfant
  - Favoriser le développement de l'autonomie et la responsabilisation
  - Favoriser le vivre ensemble

Pour permettre aux équipes éducatives d'avoir un soutien dans la mise place de leur projet, il est prévu :

- Des temps d'échanges, de réflexion et de formation entre les directeurs et entre les animateurs
- L'élaboration d'actions entre les différentes structures du réseau.

- L'évaluation :
  Un groupe constitué de parents, d'élus, de professionnels réalise régulièrement une évaluation quantitative et qualitative des projets mis en place et ce dans une démarche de qualité et d'évolution.

- La place des parents :
  Une attention particulière est apportée par l'équipe d'animation afin d'entretenir et développer des relations régulières avec chaque famille. Des moments d'accueil des parents seront définis, notamment à l'occasion de l'accueil quotidien des enfants et de leur départ. Un évènement spécifique de type spectacle, grand jeu ou exposition sera organisé en direction des parents de façon régulière. Les parents sont considérés comme les partenaires éducatifs privilégiés de l'équipe d'animation.